DEPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

N° 06.066

L'An deux Mille Six, le 28 juin à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur LE GUEUT, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

Le 22 juin 2006

Le 22 juin 2006

ETAIENT PRESENTS: M. LE GUEUT, Mme MONTRON, Mme GEOFFROY, Mme LECOMTE, M. BOISNARD, M. BOURGEOIS, M. CHABANEAU, M. DENIS, Adjoints.

Melle BARRAUD-DUCHÉRON, M. BIRON, M. BUJARD, M. CAU, M. COASSIN, Mme COURTIN, Mme CROUÉ, Mme DOUMECQ, Mme GRAMMATICO, Mme JOLY, Mme LABEYRIE, Mme MOINET, Mme PELTIER, M. POTENNEC, M. RAYMOND, M. SIMONNET, Mme TERRIEN, Mme TURPIN, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES:

M. HUGENDOBLER représenté par M. CHABANEAU

M. MOST représenté par M. LE GUEUT

Mme DURAND représentée par Mme TERRIEN

M. FAVRE représenté par Mme PELTIER

Mme ISENDICK représentée par Mme MOINET

M. MERLE représenté par Mme JOLY

ABSENTS - EXCUSES : M. GUIARD

Nombre de conseillers en exercice : 33 Nombre de présents : 26 Nombre de votants : 32

Madame TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET: MODIFICATION DES STATUTS

DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

VOTE: UNANIMITE

Le Conseil Communautaire a décidé lors de l'Assemblée Générale du 23 mai 2006, de modifier les statuts de la Communauté d'Agglomération, conformément aux modifications proposées dans le document comparatif.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUÏ l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération telle que proposée dans le document annexé à la présente.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme, Certifié exécutoire Compte tenu de l'accomplissement des formalités légales le 3 juillet 2006

Le Maire, H. LE GUEUT